

HARMONIE MUTUELLE, ENTREPRISE MUTUALISTE À MISSION

RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

EXERCICE 2022



AVANÇONS *collectif*



Sommaire

- 03 Édito de Didier Livio, Président du Comité de mission
 - 04 Harmonie Mutuelle en chiffres
 - 06 Notre chemin en 14 dates clés
 - 08 Notre mission : évoluer dans la continuité
 - 10 Notre Comité de mission
 - 12 La mission, ça change quoi ?
 - 14 Bilan des objectifs
 - 26 L'avis du Comité de mission
 - 27 L'avis de l'organisme tiers indépendant
-





De l'intention à l'action

Après 2021, qui a vu la révélation de la raison d'être d'Harmonie Mutuelle et la mise en place du Comité de mission et des équipes internes dédiées, 2022 a marqué le passage de l'intention à l'action. Harmonie Mutuelle a fait montre d'une attitude résolue et engagée pour exercer tout son impact sur les déterminants de santé, au cœur de sa raison d'être.

Au Comité de mission, nous avons suivi l'enclenchement des travaux sur la trajectoire d'entreprise mutualiste à mission, visant à traduire les quatre grands objectifs inscrits dans les statuts en actions concrètes et mesurables. Avec quelques mois de recul, je me réjouis des premières avancées obtenues à l'issue de cette première année d'exécution. Parmi elles, je note la volonté de co-construction, avec les adhérents et les entreprises clientes, de solutions assurantielles couvrant les principaux déterminants de santé. En intégrant le client au cœur de la conception, les équipes s'affranchissent progressivement de l'approche de conception traditionnelle des offres d'assurance.

Je me félicite tout autant de l'impact positif des actions de prévention, de santé et de qualité de vie au travail menées auprès de 600 entreprises. Avec un taux de redistribution en santé de 81,9 % pour 2022, nous voyons bien s'exercer l'effort de la mutuelle au bénéfice de ses adhérents. Enfin, une ambitieuse stratégie climat a été engagée pour réduire les émissions de CO₂ de 48,2 % d'ici 2030.

Ces avancées, très prometteuses, suscitent toute la confiance du Comité de mission. Les stratégies de transition vers la durabilité exigent du temps et ne donnent de résultats significatifs qu'au bout de 3 à 5 ans. S'il y a un "grand soir" en matière de durabilité, c'est dans l'esprit des acteurs qu'il doit avoir lieu. Sans cette prise de conscience, indispensable pour rompre avec les modèles classiques, rien n'est ni ne sera jamais possible. Sur ce socle solide, les résultats d'ampleur viennent ensuite récompenser quelques années d'efforts.

Chez Harmonie Mutuelle, la voie est tracée. La raison d'être est une boussole puissante et Impact(s)²⁶, sa feuille de route. Forte de la mobilisation de plus de 7 000 élus et salariés, Harmonie Mutuelle est bien en ordre de marche pour "agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs".

Didier Livio

Président du Comité de mission

Harmonie Mutuelle *en chiffres*

Acteur de santé globale,
nous accompagnons
nos adhérents,
entrepreneurs et
entreprises clientes,
en apportant des
solutions innovantes
en santé, prévoyance
et prévention.

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire

Près de **5 millions** de personnes protégées



70 000 entreprises clientes
et **145 000** entrepreneurs



2,9 milliards de chiffre d'affaires brut de cession en réassurance



Mutuelle nationale ancrée dans les territoires...

1949 délégués représentant nos adhérents



Plus de **5 000** salariés



94% des salariés travaillent en région



...et qui s'appuie sur la puissance du Groupe VYV

1700
établissements de soins et
d'accompagnement VYV 3



(EHPAD, cliniques, crèches, centres dentaires...)

Kalixia
réseau de soins partenaire
à tarifs négociés comprenant

Plus de **7100**
CENTRES D'OPTIQUE

Plus de **5600**
CENTRES
D'AUDIOPROTHÈSE

Près de **6500**
CHIRURGIENS-DENTISTES
ET ORTHODONTISTES

Plus de **500**
OSTÉOPATHES

La solidarité au quotidien

81,9%
de redistribution
en faveur de nos adhérents
en complémentaire santé

3,5 millions €
Fonds d'action sociale
(écoute, conseil, orientation, aide
financière pour aider nos adhérents
à faire face à des difficultés passagères)

259 000
bénéficiaires
de la Complémentaire
Santé Solidaire

Notre chemin en 14 dates clés

Nouvelle signature

"Avançons Collectif"

Pour impulser une dynamique de mouvement et renforcer notre volonté d'actions et de progrès face à la mutation des modes de vie et des usages, nous adoptons comme signature "Avançons collectif". C'est autant notre modèle d'entreprise que notre promesse.



Soutien à la convention citoyenne pour le climat (CCC)

Nous signons, avec 75 autres entreprises, la tribune publiée dans le Journal du Dimanche pour soutenir la CCC : tant pour sa forme (processus de réflexion collective) que pour le fond (protéger l'environnement pour construire un avenir durable).



1^{er} rendez-vous de l'EMM en interne

Nous invitons les salariés volontaires à une réunion sur les enjeux et les ambitions d'une démarche pour devenir une entreprise mutualiste à mission (EMM). Devant le succès de la mobilisation, ces rendez-vous mensuels ont été maintenus pendant toute la démarche pour continuer à les embarquer.

Décembre 2020

Démarche consultative et participative de grande ampleur

Nous associons nos parties prenantes à la construction de nos engagements sociaux et environnementaux avec Bluenove, entreprise pionnière en intelligence collective : plus de 350 000 contributions de la part de 17 000 participants. Nous avons aussi réuni 6 groupes grâce à l'"Alliance pour une consommation citoyenne". Nous avons produit 21 récits prospectifs sur la santé de demain, grâce aux ateliers de co-écriture Bright Mirror qui scénarisent des imaginaires positifs.

Janvier à juin 2021

Été 2019



Janvier à juin 2020 Racine et ambition de la démarche

Notre Conseil d'administration mandate la Commission empreinte mutualiste pour réfléchir aux moyens de renforcer notre différenciation et notre action militante. Après plusieurs mois d'auditions, la commission propose qu'Harmonie Mutuelle devienne une entreprise à mission.

Juin 2020

Lancement de la démarche

Lors de l'Assemblée générale, les délégués votent à une très large majorité, la volonté de s'engager dans le dispositif prévu par la loi Pacte de société à mission. Même si nous portons déjà une mission de solidarité en tant que mutuelle, cette démarche permet d'ouvrir notre champ de responsabilité au sujet de l'environnement, facteur de santé important, et rend nos actes opposables.

Janvier 2021

Deux nouvelles directions rattachées au Comité de direction générale

La Direction Santé & Ecologies (DSE) et la Direction Nouveaux Modèles (DNM) incarnent nos engagements sociaux, sociétaux et environnementaux : la DSE pour ancrer la dynamique d'impact, promouvoir de nouvelles formes de proximité et aider les adhérents à agir sur leurs déterminants de santé ; la DNM pour piloter la transformation de la mutuelle en entreprise mutualiste à mission, pour amplifier la démarche d'innovation et renforcer les activités de prévention et d'action sociale.

Mise en place du management de la mission

Nous formalisons des engagements opérationnels en lien avec notre nouveau plan stratégique Impact(s)26, pour traduire concrètement les changements attendus. Parallèlement, nous constituons notre Comité de mission autour de son Président, Didier Livio.

Septembre 2021 à Juin 2022

Juillet 2021

Révélation de la raison d'être

En présence du collectif des 7 000 (salariés et délégués élus) conviés exceptionnellement, notre Assemblée générale approuve, à près de 98 %, l'inscription dans les statuts de la mutuelle de sa nouvelle raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux associés.

Mai 2022

Adhésion au Mouvement Impact France

Nous rejoignons le Mouvement Impact France, une communauté à la fois riche de la diversité des entreprises qu'elle réunit et cohérente par rapport à l'objectif d'impact positif sur la société.



Premier rapport de mission

Les membres du Comité de mission ont unanimement souligné la pertinence et la portée de notre raison d'être. La contribution attendue à l'utilité sociale leur apparaît très en phase avec nos métiers et son impact dépasse le cercle des adhérents et clients.

Juin 2022

Juin 2022

Vote de la stratégie climat

En lien avec le 4^e objectif sociétal inscrit dans nos statuts dans le cadre de notre mission, nous avons réalisé un premier bilan carbone étendu à toutes nos activités qui a permis d'élaborer une stratégie climat approuvée à 98 % par les délégués de notre Assemblée générale. Notre mutuelle s'engage à une réduction de 48 % de ses gaz à effet de serre d'ici 2030. Par ce vote décisif, nous revendiquons la préservation de l'environnement comme un enjeu majeur de santé.

Premier Audit par l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)

Le cabinet Backbone Consulting, retenu par notre Comité de mission comme OTI, réalise le premier audit de la mission. Les travaux ont vérifié la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans nos statuts avec notre activité, ont analysé le rôle du Comité de mission et l'exécution nos objectifs. Backbone Consulting a rendu un avis positif (le rapport complet d'audit est consultable sur [harmonie-mutuelle.fr](https://www.harmonie-mutuelle.fr)).

Novembre 2022 à Janvier 2023

Mars 2023

Publication de notre Impact Score pour la 1^{ère} fois

Ce référentiel créé à l'initiative du Mouvement Impact France permet aux entreprises d'évaluer à 360° leur impact. Nous obtenons la note encourageante de 70/100. Notre Impact Score révèle un résultat supérieur de 27 % à la moyenne de l'ensemble des entreprises qui ont réalisé cette mesure et l'ont publiée.



Notre mission

évoluer dans la continuité

Agir pour le bien de tous et de la société a toujours été au cœur de notre ADN. C'est pourquoi, en juillet 2021, nous sommes devenus Entreprise Mutualiste à Mission.

Nous nous sommes dotés d'une raison d'être...

« Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux, et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs. »

Pourquoi être devenue Entreprise Mutualiste à Mission ?

- ▀ Pour marquer notre différence en incarnant nos combats par des actes et des résultats plutôt que des paroles et des constats ;
- ▀ Pour projeter notre collectif dans nos enjeux de long terme et se doter d'une "boussole" qui imprègne notre stratégie, nos actions, nos offres et nos relations avec nos différents publics ;
- ▀ Pour augmenter notre influence et notre attractivité en valorisant notre apport concret à la société.

Qu'affirmons-nous à travers notre raison d'être ?

- ▀ Nous voulons "agir", poser des actes concrets ;
- ▀ L'amélioration de la santé passe par le besoin d'améliorer la qualité de l'environnement naturel (qualité de l'air, de l'eau, pollutions diverses) et socio-économiques (qualité des relations sociales, amicales, familiale, niveau de stress, conditions de travail...);
- ▀ La responsabilité en santé est autant individuelle que collective.

...et de 4 objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans nos statuts



Objectif 01

Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société.

ENGAGEMENTS

Intégrer au cœur de la conception de nos nouveaux produits et services des dispositifs de concertation avec nos clients, nos adhérents et des représentants de la société.

Mesurer l'impact positif de nos offres et services sur les déterminants de santé.

INDICATEURS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS

100 % des offres distribuées par le réseau Harmonie Mutuelle testées (par des dispositifs appropriés, et hors appels d'offres) par des clients dès la conception ou au fil de l'eau.

Des offres diversifiées pour couvrir les déterminants de santé (d'après une liste des déterminants fixée par Harmonie Mutuelle).

Objectif 02

Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement.

Déployer des dispositifs de préservation de la santé des salariés (en interne et pour nos clients).

Mettre en œuvre, pour les entreprises, les dispositifs incitatifs et facilitants, afin qu'elles agissent en faveur de l'environnement (interne et pour nos clients).

Nombre de clients exposés par un de nos dispositifs de prévention (primaire, secondaire, tertiaire, Harmonie Service Social, Harmonie Potentiel Humain, Aide au retour au travail).

Nombre d'entreprises clientes Harmonie Mutuelle engagées sur l'environnement par des nos dispositifs (dont Boîte à mieux, soutien des entreprises les plus en avance par l'intermédiaire de prix).
Incitation financière pour encourager les entreprises à intégrer les risques environnementaux

Objectif 03

Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires.

Travailler avec les personnes et des acteurs engagés au niveau territorial et à l'échelle nationale pour réduire l'impact des vulnérabilités.

Intégrer des mécanismes de solidarité.

Les adhérents de la Complémentaire Santé Solidaire bénéficiant d'une meilleure prise en charge de leur santé (solvabilisation, accès aux soins, et dispositifs de soutien, parcours de santé, établissements de santé).

Taux de redistribution technique santé à 80 % en cible

Gain de pouvoir d'achat (réduction des restes à charge en santé, garanties accessibles).

Objectif 04

Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs.

Permettre à chaque délégué, salarié de contribuer au projet entrepreneurial et sociétal d'Harmonie Mutuelle.

Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle.

Taux d'engagement des collaborateurs

Indice "vitalité démocratique" (taux participation aux assemblées générales, instances + nombre d'élus Harmonie Mutuelle engagés dans des actions et des partenariats).

Une stratégie climat pour diminuer nos gaz à effet de serre

Une politique financière à impact

- % de nos placements tournés vers l'innovation médicale, l'accès aux soins, l'amélioration de la couverture sociale de l'adhérent et/ou l'amélioration du parcours patient.
- % de placements dans l'économie réelle notamment à travers le maintien et la création d'emplois dans les territoires.

Notre Comité *de mission*

L'article 59.2 des statuts de la mutuelle prévoit que notre Comité de mission soit composé de sept à neuf membres. Un de ces membres, au moins, est désigné parmi les salariés de la mutuelle. Les membres du Comité de mission sont désignés pour une durée de trois exercices. Leur mandat est renouvelable dans les limites fixées par le règlement intérieur dudit comité.

Le Comité de mission comprend actuellement sept membres. Il a été institué par le Conseil d'administration du 2 mars 2022, Mouna Aoun l'a rejoint depuis avril 2023.

Le Président de la mutuelle et la Directrice générale sont invités permanents.

À la demande du président du comité, d'autres personnes issues de l'entreprise ou externes peuvent être invitées aux séances du comité.



Didier Livio - Président

Entrepreneur (co-fondateur de Positive) et expert engagé sur les questions sociales et environnementales, de stratégie de développement durable et de communication.



Eloi Laurent

Économiste, chercheur à l'observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), professeur à Sciences Po et à l'université de Stanford.



Véronique Saubot

Directrice générale de Simplon, présidente de l'association Equaleader et membre de plusieurs conseils d'administration de sociétés industrielles.

Le fonctionnement du comité est assuré par les directions “**Nouveaux modèles**” et “**Santé & Écologies**”, avec l’appui d’un manager de la mission. Bérengère Priour, qui a assuré ce rôle depuis le départ, a transmis le flambeau à **Sandrine Brandt** depuis avril 2023.



Sandrine Brandt

Ancienne Directrice des ressources humaines puis Directrice culture et engagement, Sandrine Brandt est également facilitatrice en intelligence collective.



Nora Barsali

Cheffe d’entreprise, fondatrice de News RSE et de la plateforme ImpactThePlanet. Déléguée à l’Assemblée générale de la mutuelle depuis 2019, administratrice depuis 2022.



Arnaud Magloire

Élu local et coordinateur territorial à la Chambre régionale de l’économie sociale et solidaire (CRESS) Grand Est. Élu à l’Assemblée générale depuis 2019 et administrateur de la mutuelle depuis 2022.



Franck Truong

Représentant des salariés au Conseil d’administration d’Harmonie Mutuelle depuis 2019. Responsable Ingénierie sociale au sein de la Direction des Nouveaux Modèles, il a été auparavant secrétaire général de la CFDT en Loire Atlantique.



Mouna Aoun

Secrétaire générale de KissKissBankBank & Co. Membre des conseils d’administration de Solidarité Sida et d’ONU Femmes France. Membre du Comité de mission du cabinet de recrutement OMEVA. Ambassadrice des “Acteurs de la finance responsable”, actionnaire de Time for the Planet, membre du collectif “Responsable ! By Adetem” en faveur du marketing responsable.

La mission, *ça change quoi ?*

La raison d'être, boussole de la stratégie opérationnelle

Au moment où Harmonie Mutuelle révélait sa raison d'être, elle définissait également un nouveau plan stratégique Impact(s)26.

Cette concordance des agendas a permis d'inscrire la raison d'être comme la boussole de cette nouvelle stratégie opérationnelle. **En 2026, nous voulons être une mutuelle Responsable, Performante et Humaine.**

Pour cela, nous nous fixons 7 défis qui figurent dans le schéma ci-contre.

AGIR SUR...

LES FACTEURS *sociaux*

Modes de vie
Relations humaines
Inégalités sociales...

LES FACTEURS *environnementaux*

Milieus naturels
Alimentation
Diversité du vivant...

LES FACTEURS *économiques*

Activité économique
Conditions de travail
Niveau de vie...

AMÉLIORE LA SANTÉ...



DES PERSONNES



DES ENTREPRISES ET
DES ENTREPRENEURS



DE LA SOCIÉTÉ

NOUS AVANÇONS DONC *collectifs* POUR...

- » **Construire collectivement des solutions d'assurance**, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société.
- » **Améliorer les conditions de travail et de vie** avec les entreprises et les salariés, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement.
- » **Favoriser l'entraide**, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires.
- » **Faire vivre l'engagement mutualiste** et notre modèle d'entreprise à impacts positifs.

AFIN D'ÊTRE
UNE *mutuelle*...

Responsable

Performante

Humaine

QUI RELÈVE, POUR 2026, LES *défis* DE...

Defi 1 Préserver le capital santé de nos adhérents et clients employeurs

Defi 2 Favoriser le mieux-vivre et la santé globale

Defi 3 Devenir exemplaire en matière écologique

Defi 4 Accélérer le développement

Defi 5 Renforcer l'excellence opérationnelle

Defi 6 Améliorer la relation client

Defi 7 Favoriser la responsabilité, l'autonomie et la prise d'initiative au plus près du terrain

Comment relever nos 7 défis ?

Pour relever les défis 1 à 3, il est indispensable de faire évoluer notre approche sociale et environnementale. L'atteinte des défis 4 et 5 nécessite de faire évoluer nos modèles d'affaires, de distribution et d'opérations. Enfin, les défis 6 et 7 requièrent une révision de notre rapport et de notre attention aux salariés.

Pour accompagner ces évolutions nécessaires à l'atteinte de nos objectifs 2026, nous avons mis en place un plan de transformation qui repose sur 5 leviers principaux :

- Nous appuyer sur l'Entreprise Mutualiste à Mission pour ancrer un modèle qui maximise notre impact social et environnemental.
- Créer les conditions pour permettre aux salariés d'être reconnus, épanouis et moteurs dans les transformations.
- Poursuivre l'optimisation du fonctionnement de la mutuelle et proposer des offres et des services plus adaptés aux attentes de nos adhérents et clients.
- Passer d'un modèle centré sur l'assurance santé en individuel à un modèle multi-protection en individuel et partenaire RH en collectif.
- Optimiser notre distribution directe et accélérer la distribution intermédiée et digitale.

L'ensemble des chantiers nécessaires à la réalisation des 7 défis de notre stratégie Impact(s)26 est organisé, suivi et piloté autour de ces 5 enjeux de transformation. Nos engagements sociaux, sociétaux et environnementaux sont bien positionnés dans notre stratégie opérationnelle.



Bilan des objectifs





Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société

Engagement 01

Intégrer au cœur de la conception de nos nouveaux produits et services des dispositifs de concertation avec nos clients, nos adhérents et des représentants de la société.

Engagés comment ?

Cette démarche est déjà présente dans le processus d'élaboration de nos offres. En tant qu'assureur, nous testons chacune de nos offres en santé, prévoyance, épargne-retraite en amont de leur construction.

Par ailleurs, nos idées de services sont testées avec des adhérents et prospects dans le cadre d'un comité des expérimentations créé en 2021. Ce dernier a déjà étudié de nombreuses solutions : santé des femmes, escape game de prévention sur la gestion des émotions, bilan de santé, réseau social familial privé pour les seniors, logement intergénérationnel, etc.

Nous souhaitons aller plus loin, avec un objectif clair : introduire des méthodes d'écoute des adhérents et entreprises plus poussées et plus participatives, permettant de les impliquer davantage dans le processus de construction de nos offres et services.

« Nous animons une communauté d'adhérents et un Observatoire des adhérents avec des élus. Nous réalisons des études marketing et des écoutes clients. Enfin, nous organisons des tests grandeur nature auprès de clients volontaires, notamment des entreprises. Systématiser ces approches pour répondre à notre engagement est un atout pour comprendre en profondeur les problématiques de nos adhérents, valider la complétude des réponses apportées, dans une volonté d'agir sur la santé au-delà de la seule protection assurantielle. »

Yannick Maréchal

Directeur marketing d'Harmonie Mutuelle

Engagés concrètement



FOCUS SUR LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

En lien avec l'Observatoire des adhérents, une démarche de design thinking appliquée à la présentation de nos taux de garantie a été menée par la Direction marketing, avec pour enjeux d'optimiser la relation client dès la signature du contrat, par un document clair et compréhensible.

Les questions concernaient : la compréhension du tableau de garantie initial, la compréhension du prototype (pages d'introduction, fonctionnement, clarté, jauges, vocabulaire, renvois...). Cette démarche a abouti à la validation du nouveau "modèle" de tableau de garanties et au lotissement du projet associé.

Engagement 02

Mesurer l'impact de nos offres et de nos services sur les déterminants de santé.

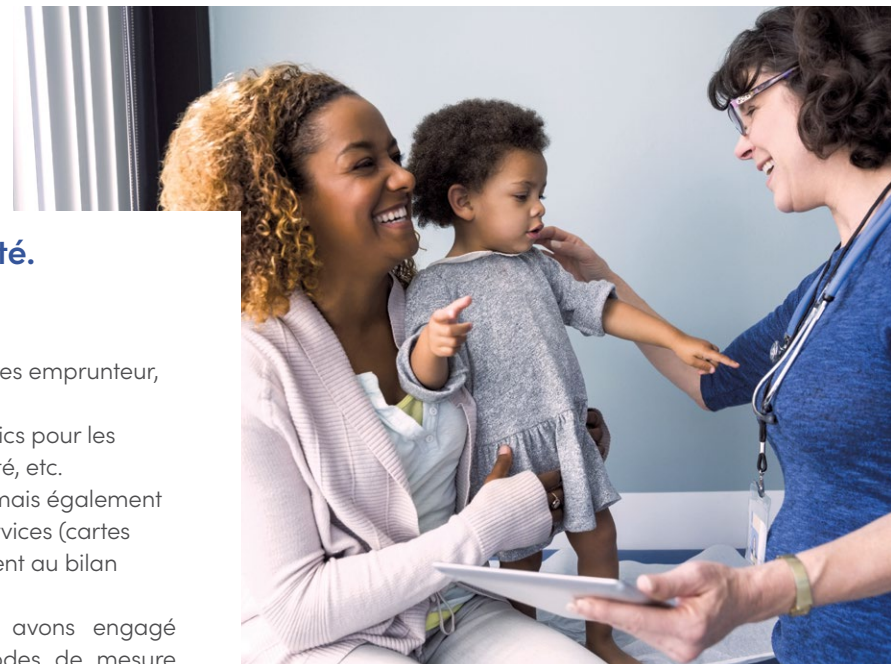
Engagés comment ?

Dans un premier temps, nous avons pu vérifier que nos offres et services couvrent bien l'ensemble des déterminants de santé selon le modèle de Whitehead & Dahlgren (1991).

- Les facteurs biologiques, avec certaines offres de prévention ciblant l'âge de nos adhérents.
- Les facteurs liés aux liens sociaux, avec l'action sociale notamment.
- Les facteurs liés aux habitudes de vie, avec la prévention du stress, le sommeil.
- Les facteurs liés aux conditions de vie et de travail avec :
 - L'accès aux soins apporté par nos produits de complémentaire santé ;

- La santé financière apportée par nos offres emprunteur, épargne-retraite ou prévoyance ;
- La santé dans le travail avec les diagnostics pour les entrepreneurs et entreprises, le sport santé, etc.
- Les facteurs environnementaux sont désormais également présents dans certaines de nos offres et services (cartes des Boîtes à mieux, offre d'accompagnement au bilan carbone...).

Mais nous souhaitons aller plus loin, et avons engagé une démarche de réflexion sur les méthodes de mesure d'impact. L'objectif sera de se doter progressivement d'une méthodologie commune permettant d'évaluer l'impact de nos offres et services sur la santé.



Engagés concrètement

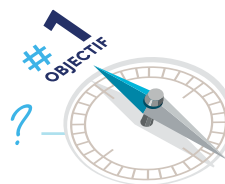
134 DÉPISTAGES DES MALADIES RÉNALES EN AGENCE

En partenariat avec l'association France Rein, Harmonie Mutuelle a mis à disposition les locaux de 2 agences pour soutenir l'organisation de campagnes de dépistage des maladies rénales.

Pourquoi dépister ? Plus le dépistage est effectué tôt, plus le taux de survie est élevé car il chute avec l'âge et le stade de l'insuffisance rénale (Source : Agence de biomédecine 2019). Cette expérimentation a pour but de calculer l'augmentation de la population dépistée sur le territoire, ainsi que le pourcentage d'anomalies détectées grâce à l'action.

Quels premiers résultats ? 134 dépistages réalisés dans deux agences. Plusieurs personnes présentant des tests positifs ont pu être orientées vers leur médecin traitant pour un suivi médical. Un partenariat riche de sens lorsqu'on sait que le dépistage des maladies rénales chroniques est insuffisamment réalisé et médiatisé, avec des conséquences parfois très lourdes, telles des dialyses ou des transplantations coûteuses pour notre système de santé.

Où en sommes-nous ?



100 % de nos offres
assurantielles testées
par des clients/adhérents



Cartographie
du positionnement des offres
au vu de leur impact sur les
déterminants de santé réalisée

#2 OBJECTIF

Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement

Engagement 01

Déployer des dispositifs de préservation de la santé des salariés (en interne et pour nos clients).

Engagés comment ?

En 2022, nous avons accompagné plus de 60 000 salariés pour un total de 600 entreprises.

Pour aider nos entreprises clientes à préserver la santé de leurs salariés, nous les aidons à comprendre la situation qu'elles traversent en proposant des diagnostics ciblés (absentéisme, risques psychosociaux, troubles musculosquelettiques) ou plus complets sur le niveau d'énergie de leurs salariés qui nous permettent de construire des plans d'actions sur mesure.

Nous proposons également de nombreuses offres de prévention avec trois axes plus particulièrement travaillés :

- L'accompagnement social par des experts sociaux diplômés d'État au cours de permanences en entreprises ou au téléphone sur 6 thématiques (décès, rupture familiale, aidance prolongée, handicap, problématique budgétaire ou encore perte d'emploi).
- La facilitation de l'activité physique en entreprise en partenariat avec la Fédération Française du Sport en Entreprise (FFSE).
- Le coaching ou l'accompagnement des entrepreneurs sur différents enjeux (insomnie, difficulté à concilier vie professionnelle et personnelle, problématiques RH du quotidien...).

Engagés concrètement

FORMATION À L'ÉVEIL MUSCULAIRE EN ENTREPRISE

Afin de sensibiliser leurs équipes à l'importance de l'éveil musculaire, nous avons accompagné la société APRR (Autoroute Paris Rhin Rhône).

Nous avons organisé, avec le soutien d'un kinésithérapeute diplômé d'État, la formation de référents au sein de l'entreprise afin qu'ils soient en mesure de :

- Connaître les mécanismes de l'anatomie humaine ;
- Maîtriser les impacts sur la santé globale de l'hygiène de vie ;
- Expérimenter des exercices d'éveil musculaire limitant les troubles musculo-squelettiques.

En plus de la sensibilisation à l'importance de l'hygiène de vie (souligné par un parallèle entre le sport de haut niveau et le milieu professionnel) les référents ont été outillés pour, à leur tour, animer des séances d'éveil musculaire auprès des équipes internes.

« Au sein d'Harmonie Mutuelle, nous nous engageons à agir sur les facteurs qui améliorent le capital humain des entreprises, en agissant sur les déterminants de la santé au travail, sur les conditions de travail et sur la qualité de vie au travail, grâce à un panel d'offres et de solutions sur mesure. »

Jérôme Decrion

Directeur prévention d'Harmonie Mutuelle

Engagement 02

Mettre en œuvre pour les entreprises des dispositifs incitatifs et facilitants afin qu'elles agissent en faveur de l'environnement (en interne et pour nos clients).

Engagés comment ?

Signé en 2021, le partenariat avec l'ADEME matérialise notre ambition, en offrant des conditions préférentielles aux entreprises de plus de 100 chefs de famille engagées dans une trajectoire de décarbonation de leurs activités avec l'ADEME.

Depuis la mise en place de l'offre, 4 entreprises ont déjà pu bénéficier de ce dispositif innovant.

Par ailleurs, forte de l'expertise qui est la nôtre en matière d'élaboration de notre bilan carbone et stratégie climat, nous avons bâti une offre d'accompagnement permettant à des entreprises du tertiaire de réaliser leur bilan carbone avec l'appui d'Harmonie Mutuelle.

Enfin, nous avons créé en 2022 le "laboratoire des biens communs", qui s'est donné pour objectif d'expérimenter et de mettre à disposition de tous, des dispositifs qui donnent les moyens d'adopter des modes de vie et de travail favorables à l'environnement et à leur santé. Pour ce faire nous travaillons avec des entreprises, acteurs locaux (associatifs et collectivités locales) et organismes publics.

*Engagés concrètement***"VIVRE MIEUX À NANCY" : HARMONIE MUTUELLE ET L'EST RÉPUBLICAIN S'ALLIENT**

Partout en France, Harmonie Mutuelle et Citoyens & Compagnie invitent les entreprises à se mettre en action collectivement, pour donner plus d'impact à des projets portés par les salariés eux-mêmes, sur leur territoire de vie.

À Nancy, c'est entre Harmonie Mutuelle et L'Est Républicain qu'une alliance s'est forgée. Une quinzaine de salariés des deux entreprises ont décidé de partager leurs savoirs, leurs expériences, leurs envies d'agir avec leurs collègues : ils ont ouvert des espaces de partage et des défis pour agir sur des domaines aussi divers que l'alimentation, le bien-être au quotidien et les modes de mobilité.



**600 entreprises
& 60 000 salariés**
accompagnés en
prévention en 2022



2 entreprises
engagées dans
le dispositif ADEME



1 alliance
Vivre Mieux entre 3
partenaires à Nancy



Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires

Engagement 01

Travailler avec les personnes et des acteurs engagés au niveau territorial et à l'échelle nationale pour réduire l'impact des vulnérabilités.

Engagés comment ?

Dans le prolongement de notre action de longue date, nous avons fait le choix d'être un **acteur majeur de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)** et comptons aujourd'hui près de 259 000 personnes protégées dites fragiles.

Afin que chacun puisse avoir accès aux soins, nous ouvrons les portes de Kalixia (notre réseau de soins partenaire à tarifs négociés) aux bénéficiaires de la CSS. Cela leur permet d'obtenir une réponse immédiate à leurs demandes de prise en charge, des prestations et services de qualité, dans le respect d'une charte de bonnes pratiques. Ils ont également l'assurance de ne pas avoir à avancer les frais, grâce au tiers payant systématique.

À fin décembre 2022, 73 % des "consommants" optiques bénéficiaires de la CSS ont acheté leur équipement dans le réseau, 86 % des consommateurs l'ont fait pour des audioprothèses et enfin, 17 % des consommateurs en soins dentaires.

Par ailleurs, **137 actions militantes d'hyper proximité** ont été menées sur les territoires par les élus d'Harmonie Mutuelle au service de l'inclusion sociale et de la précarité, parmi lesquelles de l'aide aux aidants, aux personnes en situation de handicap, de la distribution de repas solidaires, mais aussi des agoras, de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, **ou encore une sensibilisation sur la protection sociale à destination** des personnes précaires...

Sans oublier l'action de nos 100 services civiques qui s'investissent chaque année, en lien avec des associations locales - autour de trois périmètres d'action : la lutte contre la fracture numérique, l'accès aux soins et la sensibilisation aux problématiques environnementales et climatiques.

« *L'entraide et la solidarité sont au cœur de notre modèle mutualiste. Notre engagement est d'être au plus près de nos territoires et des plus fragiles, grâce à l'action de nos délégués et de l'ensemble des parties prenantes.* »

Arnaud Magloire

Maire de Sainte Savine (Aube)
et administrateur d'Harmonie Mutuelle.

Engagés concrètement

"ORANGER LE MONDE" une campagne contre les violences faites aux femmes

À l'initiative de deux déléguées de la région Auvergne Rhône Alpes, une campagne activiste pour faire connaître les dispositifs d'aide aux victimes.

COURSES SOLIDAIRES au profit de la recherche contre le cancer du sein

Mobilisation de 216 salariés et élus d'Harmonie Mutuelle avec Odyssée, Octobre Rose, La Rochambelle, la Lorientaise, La Joséphine, les Elles de l'Orne, La Reinette, l'Amazone, Brains en Rose, Les Foulées des Roses, la Gourinoise. Ce sont 15 partenariats course rose engagés depuis 20 ans, pour 393 781 € de dons collectés.

Engagement 02

Intégrer des mécanismes de solidarité.

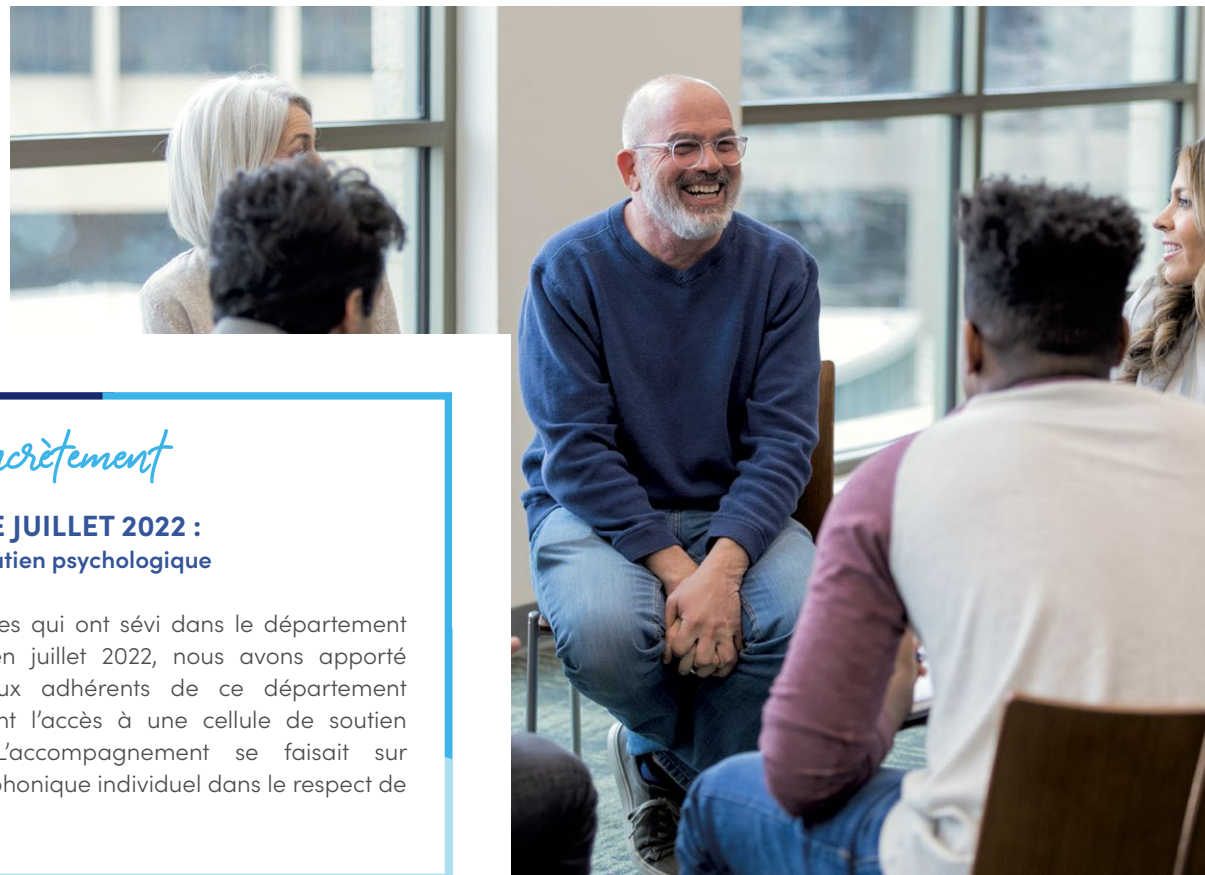
Engagés comment ?

Nous agissons, notamment, sur la santé financière de nos adhérents par la réduction des restes à charge. Ainsi, notre **politique de redistribution** validée en Assemblée générale garantit qu'un minimum de 80 % des cotisations soient reversés, sous forme de prestation, à nos adhérents. Cela nous positionne parmi les taux les plus avantageux des acteurs du marché.

Une politique de redistribution sur laquelle nous faisons en sorte de communiquer de façon la plus transparente et pédagogique possible, notamment lors du renouvellement de nos taux de couverture.

Par ailleurs, nous développons **des offres d'ingénierie sociale** actionnables en utilisant les budgets HDS (haut degré de solidarité) des branches de nos entreprises clientes.

Enfin, **notre fonds d'action sociale**, d'un montant de 4,2 millions d'euros, répond également à un enjeu de solidarité envers les plus démunis. 17 320 adhérents ont sollicité un accompagnement social (écoute, conseil, etc.) dont 5 106 ont bénéficié d'une aide financière. Nous avons la volonté de fluidifier les processus pour augmenter le taux de recours aux mesures d'aide.



Engagés concrètement

INCENDIES DE JUILLET 2022 :
une cellule de soutien psychologique

Face aux incendies qui ont sévi dans le département de la Gironde en juillet 2022, nous avons apporté notre soutien aux adhérents de ce département en leur proposant l'accès à une cellule de soutien psychologique. L'accompagnement se faisait sur rendez-vous téléphonique individuel dans le respect de la confidentialité.

Où en sommes-nous ?

#3
OBJECTIF

81,9%

Taux de redistribution en
faveur de nos adhérents
en complémentaire santé4,2 millions
fonds action sociale
en 2022

#4 OBJECTIF

Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs

Engagement 01

Permettre à chaque délégué, salarié de contribuer au projet entrepreneurial et sociétal d'Harmonie Mutuelle.

Engagés comment ?

En 2020, les résultats du "baromètre Grand Angle" faisaient état d'un engagement salarié de 6,7/10, en progression constante depuis son lancement en 2017. Le "baromètre Grand Angle" mesure l'engagement de nos salariés et "l'indice de vitalité démocratique" celui de nos délégués dans les instances de gouvernance et dans les actions militantes de terrain. En 2022, afin de compléter cette vision, nous avons souhaité lancer une enquête flash (focus plus restreint de questions mesurant l'engagement intrinsèque des salariés) tous les trimestres afin de mieux "prendre le pouls" du terrain.



► Il nous appartiendra pour la suite de dégager les questions les plus saillantes en lien avec notre mission et de suivre l'évolution des réponses.

Nous pouvons d'ores et déjà mesurer un important taux d'engagement des salariés dans les "RDV de l'EMM" mis en place en 2022, afin de partager l'actualité et d'être à l'écoute des idées d'actions des salariés. Ces rencontres ont suscité la participation de plusieurs centaines de personnes à chaque fois.

Concernant la communauté des délégués, on peut noter une participation importante dans les instances de gouvernance, notamment celle de l'Assemblée générale à Rennes, où 80 % de nos délégués étaient présents.

Leur implication ne s'arrête pas là. Nous avons pu le constater à la faveur d'un tour de France des régions militantes organisé avec les Présidents de Régions et de Territoires. Ces rencontres ont permis de partager une vision commune concernant les espaces d'engagement dans lesquels les délégués peuvent s'inscrire librement, en mode projet, sur des thèmes variés en lien avec nos missions : vulnérabilité et inclusion sociale, santé et activité physique, santé et alimentation, santé et environnement, santé et qualité de vie au travail, protection sociale et jeunes. En 2022, nous dénombrons 950 inscrits dans ces espaces d'engagement.

Engagés concrètement

DES AGORAS MUTUALISTES SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Des dialogues mutualistes s'organisent de plus en plus souvent avec nos adhérents et le grand public, autour de sujets d'intérêt général qui les touchent directement. En voici quelques exemples :

- Circuits courts et upcycling : simple effet de mode ou réelle nécessité environnementale ?
- Les liens entre consommer responsable et la santé, organisée la veille du Harmonie Mutuelle Friday.

- Quels liens, quelle urgence, quelles responsabilités et actions à mener pour une entreprise et pour une entreprise à mission ?
- Les circuits courts et l'accès à l'alimentation.
- L'impact du plastique sur nos environnements ?
- L'olivier, une culture patrimoniale à préserver des "changements climatiques".
- Les maladies chroniques sont-elles des maladies environnementales ?

Engagement 02

Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle - stratégie climat.

Engagés comment ?

Dès 2020, conscients des impacts de l'environnement sur la santé, nous nous sommes engagés dans une réflexion qui a abouti à plusieurs décisions :

- La création d'une direction dédiée "Santé & Écologies" ;
- La réalisation de notre bilan carbone ;
- L'élaboration d'une stratégie climat inscrite dans nos objectifs d'entreprise à mission, dans notre stratégie d'entreprise Impact(s)26, ainsi que dans notre culture de travail (programme Inspire).

Nous avons depuis réalisé notre bilan carbone étendu, en calculant l'impact carbone de notre activité (achats, énergie, déplacements, numérique...), de nos investissements financiers, ainsi que des activités réalisées pour nos adhérents (la part des soins que nous remboursons...).

« Grâce à l'action conjointe des élus et collaborateurs, Harmonie Mutuelle a la volonté de créer les conditions permettant à nos adhérents d'agir collectivement pour faire évoluer leurs conditions de vie, notamment environnementales, afin d'améliorer leur santé. »

Lionel Fournier

Directeur Santé & Écologies d'Harmonie Mutuelle

Cela nous a amenés à coconstruire, avec un comité de pilotage associant 12 directions représentatives et une consultation régulière des salariés et élus, une stratégie climat ambitieuse. Cette dernière est basée sur 5 leviers d'action :

- Inscription dans la stratégie et sensibilisation ;
- Moyens et pratiques ;
- Portefeuille d'investissement ;
- Évolution de nos offres et services aux adhérents ;
- Acteur de la transition écologique dans les territoires.

Afin qu'elle soit pilotée au plus haut niveau de la mutuelle, nous avons présenté notre stratégie climat au vote du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale.

► **Notre intention est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 48,2 % d'ici 2030. Nous voulons également faciliter l'engagement des entreprises clientes, afin d'amplifier leur impact.**

Avec un résultat de 63 kg eq CO₂ par adhérent (soit 6,7 % de diminution entre 2020 et 2021) nous progressons dans la bonne direction. Mais nous devons poursuivre nos efforts pour atteindre notre cible de 49 kg par an et par adhérent en 2026.

Engagés concrètement

AVEC L'ADEME, INCITER LES ENTREPRISES À S'ENGAGER

Nous avons construit ce partenariat innovant pour inciter les entreprises à s'engager dans des programmes et actions de décarbonation de leur activité.

Concrètement, des conditions préférentielles sont accordées pour la protection santé des salariés des entreprises engagées dans un dispositif ADEME (fonds de décarbonation, fonds chaleur, démarche d'évaluation ACT).

Rapidement, nous avons déjà touché 2 entreprises qui ont choisi Harmonie Mutuelle pour ce dispositif.

Engagement 02

Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle - investissements à impact.

Engagés comment ?

Nos investissements à impacts : 80 % de nos participations stratégiques ciblent l'amélioration du parcours patient et/ou l'amélioration de la couverture sociale de l'adhérent.

Au 31 décembre 2022, nos participations stratégiques s'élevaient à 700 millions d'euros et visaient majoritairement à investir dans des structures mutualistes complémentaires des activités de la mutuelle (prévoyance, épargne retraite, etc.) afin d'améliorer la couverture globale de santé.

Nous avons également investi dans des services de soins et d'accompagnement mutualistes afin d'améliorer le parcours de soins des patients sur tout le territoire.

Nous investissons dans l'innovation en santé aux côtés du Groupe VYV, à hauteur de 50 millions d'euros, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et du parcours patient.

Enfin, ce sont 15 % de nos actifs de rendement, soit un peu plus de 210 millions d'euros, qui sont dédiés à notre stratégie d'impact territorial positif, au travers du Fonds Harmonie Mutuelle Emplois France.

« Allier performance économique, utilité sociale et écologique : c'est bien la boussole qui guide nos choix d'investissements pour être une entreprise à impacts positifs. »

Aurélien Bon

Directeur financier d'Harmonie Mutuelle

Engagés concrètement

FONDS HARMONIE MUTUELLE EMPLOIS FRANCE à la recherche d'un impact social positif

Nous avons choisi d'investir aux côtés des entreprises françaises, avec pour objectif de soutenir la création et la sauvegarde d'emplois de qualité sur tout le territoire français. Le Fonds Harmonie Mutuelle Emplois est aligné avec les valeurs et la mission de la mutuelle. Ses objectifs sont alignés avec notre cœur de métier (l'accès au travail est un facteur de santé) ainsi qu'avec l'Objectif de Développement Durable n°8 : promouvoir un travail décent pour tous, ainsi qu'une croissance économique inclusive et durable.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Où en sommes-nous ?

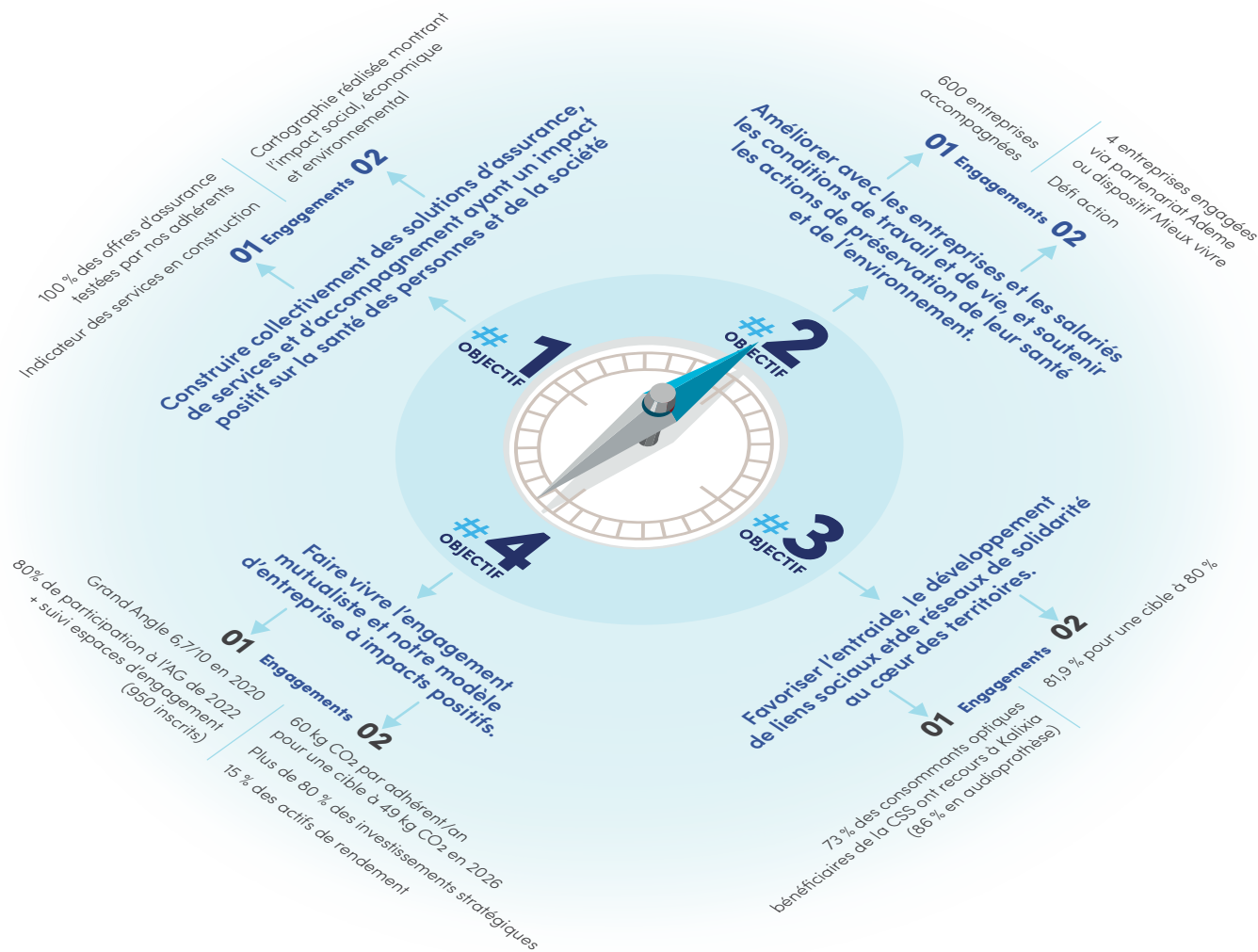
Diminution de **6,7%** de notre bilan carbone entre 2020 et 2021

plus de **300** entreprises financées dans le Fonds Harmonie Mutuelle Emplois France, dont 45 % de TPE et de PME

91% des effectifs totaux sont des emplois permanents en 2021, contre 84 % en 2020

Fonds Harmonie Mutuelle Emplois France

En synthèse*



Quelles perspectives ?

Il nous appartiendra désormais de créer les conditions de l'alignement entre raison d'être, objectifs d'impact, stratégie opérationnelle et plan de transformation au travers d'une pyramide d'indicateurs unique. Pour chaque objectif, nous nous attacherons à fixer un cap et baliser le chemin permettant d'atteindre nos ambitions. Ceci afin de faciliter la mesure de progression de notre trajectoire de progrès.

Il s'agit d'un travail exigeant, qui réclame un dialogue en profondeur avec les directions opérationnelles et les instances dirigeantes. Mais il est important et structurant pour les années à venir.

Nous nous attacherons également à favoriser une plus grande appropriation de nos objectifs d'impact et de nos engagements auprès de nos salariés et élus, ceci afin de maximiser la quantité et la qualité des preuves qui attestent de l'avancement de notre mission.

* État au 31/12/2022

L'avis du Comité de mission

Nous partageons ce combat

« Dans le prolongement du rapport de l'audit, le Comité de mission se félicite de l'avancée des travaux et de la cohérence des objectifs fixés avec l'activité de la mutuelle. »

Harmonie Mutuelle a pris en main une raison d'être essentielle et très ambitieuse, celle d'agir sur les déterminants de santé...

C'est un combat très important qui aura aussi un effet positif sur l'environnement et ses écosystèmes.

Cette première année nous montre que tout s'organise pour cela et que des grands projets émergent pour contribuer à cet objectif. Avec le Comité de mission, nous partageons ce combat important et nous sommes heureux d'y contribuer en conformité avec notre mission. »

Didier Livio

Président du Comité de mission



Chaque voix est entendue

« En tant que chercheur associé au Comité de mission j'ai été sensible à deux dynamiques : la première est la déclinaison opérationnelle de la raison d'être sous la forme d'un cadre d'analyse qui peut se décliner en indicateurs ; la seconde est le caractère participatif de notre fonctionnement : chaque voix est entendue et compte à condition d'être comprise et partagée, c'est particulièrement appréciable et efficace. »

Eloi Laurent

Une cohérence d'ensemble

« La mission définie et portée par Harmonie Mutuelle est très large dans sa volonté d'impact, non seulement sur la santé des individus, mais aussi sur la santé de la société. Cela en fait un premier élément différenciant. Le processus d'élaboration de la raison d'être a été précis et construit avec de nombreuses parties prenantes, ce qui n'est pas systématique. Enfin, la mission définie s'inscrit très bien dans une cohérence d'ensemble, un système, en lien avec la stratégie et les process de l'entreprise. »

Véronique Saubot

Embarquer durablement

« L'attractivité des acteurs mutualistes, et en l'occurrence d'Harmonie Mutuelle, dépend aussi de sa capacité à innover et à convaincre sur ces enjeux sociétaux essentiels tels que l'environnement, la santé, la QVT, la solidarité ; à embarquer durablement, par la co-construction et la montée en compétences de ses parties prenantes, à commencer par ses salariés et ses élus, premiers ambassadeurs de l'EMM. »

Nora Barsali

L'action de nos élus

« Le fait d'être devenue une EMM engage et oblige encore plus Harmonie Mutuelle à la fois auprès de ses adhérents, des populations, des entreprises et plus largement des territoires. Ces engagements réaffirment l'action de nos élus en valorisant et reconnaissant l'impact positif que ceux-ci ont au travers de leurs actions, relations et partenariats avec les parties prenantes dans leurs territoires. »

Arnaud Magloire



S'incarner dans les actes du quotidien

« S'interroger sur ce qu'apporte l'EMM aux salariés, c'est de manière générale donner un sens, une éthique, une raison supplémentaire de s'impliquer dans une entreprise engagée au service de la santé et plus globalement de la société. Pour faire sens, l'EMM doit s'incarner dans les actes du quotidien, à l'image de l'objectif relatif à l'amélioration des conditions de travail et de vie de nos adhérents, que nous avons aussi à poursuivre auprès de nos salariés. »

Franck Truong

L'avis de l'organisme tiers indépendant

« La mission et les objectifs statutaires définis par Harmonie Mutuelle sont en parfaite cohérence avec son histoire et son modèle particulier d'Entreprise Mutualiste à Mission. Les équipes d'Harmonie Mutuelle sont engagées dans une démarche positive, sincère et structurante, que l'audit que nous avons réalisé en tant qu'OTI a révélé. La prise en compte dans les indicateurs opérationnels du terrain et du local sont des éléments de preuves concrets. La pertinence des objectifs opérationnels suivis et qualifiés par des indicateurs de performance quantitatifs et qualitatifs ainsi que de renoncement sont autant de points d'ancrage dans la réalité du déploiement de la mission retenue par Harmonie Mutuelle. Avec une feuille de route claire et un Comité de mission entièrement engagé et en parfait soutien du déploiement. »

Véronique Reille Sout
Présidente de Backbone Consulting



CRÉDIT PHOTO : ANTHONY VOISIN



Harmonie
mutuelle

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*

